

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE



*Commune de Chemiré-le-Gaudin*

Chemiré-Le-Gaudin, le 28 octobre 2025

LBN Communauté de Communes  
A l'attention de Mr CRIBIER Jérôme

27 Rue Rémy Lambert  
72540 LOUÉ

**Objet :**  
Arrêt du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Monsieur,

Nous avons reçu un courrier le 12 septembre 2025 d'un second dossier d'arrêt pour avis en tant que personne publique associée, avant sa mise à l'enquête publique.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 octobre afin de consulter sur ce nouvel arrêt du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. L'ensemble du Conseil décide de ne pas rendre d'avis sur ce dossier au motif qu'il concerne la Communauté de Communes LBN.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,  
Michel PAVARD

